

Les 3 missions de l'IV-INIG

L'Institut des Vétérans – Institut National des Invalides de Guerre, Anciens Combattants et Victimes de Guerre (IV-INIG) exprime la reconnaissance de la Nation envers tous les Belges qui ont lutté ou qui ont fait le sacrifice de leur santé, voire de leur vie pendant les grands conflits, tels :

- les Guerres mondiales
- la Guerre de Corée
- les conflits à l'étranger lors de missions sous l'égide du Gouvernement belge, de l'ONU, de l'Union européenne, ou de l'Otan

Afin d'exprimer cette reconnaissance, l'Institut a été investi de trois missions, à savoir :

- Le remboursement des soins médicaux
- L'assistance sociale et morale
- La transmission de la mémoire

L'Institut des Vétérans -INIG est un parastatal B rattaché au ministère de la Défense et sous tutelle du ministre de la Défense.